



Irma LeVasseur et les premières femmes médecins

Conférence prononcée le 3 novembre 2015 à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque.

Invitée : Pauline Gill, romancière.

Animateur : Éric Bédard, historien.

Les pionnières de la médecine à travers le monde

À l'échelle internationale, pendant la première partie du XIX^e siècle, les femmes n'avaient pas accès à l'enseignement scientifique formel, mais elles étaient admises dans des sociétés savantes. Au Québec, avant 1880, ni la pathologie générale, ni l'hygiène, ni la toxicologie, ni l'histologie normale ne faisaient partie des cours de médecine. On n'exigeait des élèves que l'assistance à deux périodes de six mois de cours. Les abus allèrent si loin, a déclaré le D^r Simard lors de sa conférence au Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, en 1902, que le tiers des licences accordées n'étaient pas méritées. Il fut même constaté que l'on donna le brevet et ensuite le doctorat à des apprentis tailleurs et barbiers.

Par contre, en 1754, l'Allemagne admettait Dorothea Christiane Erxleben, à la faculté de médecine et lui accordait le droit à la pratique médicale.

Fait peu connu, mais des plus renversants : en 1809, Margaret Ann Bulkley, une jeune fille déterminée à devenir médecin, entra à l'école de médecine de l'Université d'Edimbourg. Alors âgée de quatorze ans, elle dut renoncer à son identité de femme et emprunter les noms et prénoms de proches de la famille pour y être admise. C'est ainsi que James Miranda Barry Stuart, connue sous le nom de D^r Barry, obtint un doctorat en 1812, réussit les examens du Royal College of Surgeons d'Angleterre et fut nommée Inspecteur Général des hôpitaux du Bas et du Haut-Canada en 1857. Le sacrifice de son identité l'a privée d'honneurs tels ceux d'avoir effectué la première césarienne en Afrique et d'avoir instauré dans plusieurs hôpitaux un traitement radical contre la lèpre et les maladies tropicales. Au contraire, sa vie fut semée d'arrestations et de rétrogradations alors que Margaret Ann Bulkley aurait dû être couronnée Chevalier de la Légion d'honneur pour ses quarante ans de services dans de nombreuses parties de l'Empire.



Aujourd'hui, on lui reconnaît l'intelligence d'avoir, pendant cinquante ans, dupé l'armée britannique et le monde entier.

En 1866, Madeleine Brès est la première femme française à s'inscrire comme étudiante de la Faculté de médecine de Paris. Pour faire des études universitaires, elle doit avoir le consentement de son mari, les femmes mariées étant, à cette époque, jugées irresponsables juridiquement par le droit français. Bien qu'il lui ait fallu le soutien de l'impératrice Eugénie, du ministre de l'Instruction publique et du doyen de la Faculté de médecine pour être acceptée théoriquement à la faculté de médecine, l'Assemblée des professeurs la refusa. Le doyen de la Faculté de médecine lui conseilla d'adresser sa demande directement au ministre. Elle obtint finalement son diplôme en 1868, tout comme Mary Putnam. Au rang des premières femmes diplômées en médecine, Madeleine Brès sera devancée de cinq ans par l'Anglaise Elizabeth Garrett Anderson.

Ainsi, elle est accompagnée par une Russe, Catherine Gontcharoff, une Américaine, Mary Putnam, et enfin, une Anglaise, Elizabeth Garrett.

Une autre femme se travestit pour obtenir une formation en psychiatrie : Madeleine Pelletier (18 mai 1874), passe des journées entières dans les bibliothèques. Vers 1887, un livre la marque à tout jamais : *Fédora la nihiliste*, ou l'histoire d'une femme qui se révoltait. « Elle prend alors conscience de la situation de la femme, éternelle mineure, étranglée dans son corset, vouée au mariage, véritable esclave sexuelle de l'homme. Pour échapper à ce destin servile, elle commence à porter des tenues masculines », écrit Hélène Soumet dans son livre *Les travesties de l'histoire*. Madeleine commence à porter le pantalon sans en demander l'autorisation au préfet, ce qui était obligatoire à l'époque. Elle réussit son baccalauréat en médecine en 1899 et vise une spécialisation en psychiatrie. Elle est toutefois refusée : étant femme, elle ne jouit donc pas de droits politiques - exactement comme un prisonnier ou un apatride. Les femmes sont acceptées à l'internat dans les hôpitaux depuis 1885, mais pas encore dans les asiles. En 1905, elle se coupe les cheveux et adopte définitivement les vêtements masculins. Malgré tout, elle ne réussit pas à devenir psychiatre. Après avoir insisté pour passer le concours, elle le rate et est alors nommée médecin des Postes.



La première femme à devenir psychiatre se nomme Constance Pascal, originaire de Roumanie. En 1908, elle est reçue au médicat des asiles d'aliénés. En 1925, elle est la première femme à être reçue au prestigieux concours du médicat des asiles de la Seine : Moisselles. Elle est une des premières psychiatres à pratiquer la narco-analyse, utilisant la cocaïne, le peyotl, l'éther, le protoxyde d'azote et le haschich comme agents d'exploration.

Elle écrit *Traitements des maladies mentales par les chocs* en 1926, œuvre couronnée par l'Académie de médecine.



Emily Stowe. Source : Wikipédia, domaine public.

Emily Stowe, née Howard Jennings, née en 1831, est la première femme médecin à pratiquer au Canada alors que Jennie Kidd Trout est la première officiellement diplômée docteure en médecine. Militante pour les droits des femmes et le droit de vote, elle a contribué au mouvement du suffrage des femmes au Canada et a fait campagne pour la première université de médecine pour femmes au Canada.

En 1865, Emily se voit refuser l'entrée à la Toronto School of Medicine : les portes de l'Université n'étant pas ouvertes aux femmes, Emily part donc étudier aux États-Unis, là où depuis la fin du XIX^e siècle, les collèges pour femmes étaient nombreux et les universités avaient commencé à ouvrir leurs portes aux femmes. En 1875, on comptait déjà 3 000 femmes et presque 20 000 en 1900. Emily obtient le diplôme du New York Medical College for Women en 1867. Elle rentre au Canada et installe son cabinet à Toronto, pratiquant la médecine sans licence. Ses conférences publiques sur la santé des femmes lui gagnent une reconnaissance locale et une clientèle fidèle. En 1870, le président de l'École de médecine de Toronto l'oblige à suivre les cours de l'école après quoi, elle obtiendra sa licence et deviendra la première femme médecin licenciée du Canada. D^{re} Stow a joué un rôle important dans la fondation, en 1883, de la première université pour femmes en médecine au Canada : le Women's College Hospital.



Octavia Grace Ritchie, Montréalaise, d'abord refusée à l'Université McGill, sera la première de son sexe à recevoir de l'Université Bishop le degré de C. M. M. D., la plus haute distinction accordée dans la Province de Québec. Un don de 50 000\$ accordé par Donald A. Smith pour l'instruction des femmes lui vaut son acceptation en médecine à l'Université McGill et elle obtient son diplôme en 1891.

Aux États-Unis, Elizabeth Blackwell est admise au Hobart and William Smith College de New York. Bravant les préjugés des professeurs et des étudiants, elle termine, en janvier 1849, première de sa classe et devient la première femme à obtenir un diplôme médical dans son pays. Refusée dans la plupart des hôpitaux, elle fonde son propre établissement appelé New York Infirmary for Indigent Women and Children en 1857. Au déclenchement de la guerre civile américaine, elle prépare des infirmières et, en 1868, crée un collège médical réservé aux femmes pour former officiellement des femmes-médecins-doctresses.

En 1869, elle confie à sa sœur Emily la responsabilité du Collège pour retourner en Angleterre. Là, avec Florence Nightingale, elle ouvre le London School of Medicine for Women et devient la première femme-médecin-doctresse et médecin enregistrée en Grande-Bretagne. Elle publie en Angleterre, un guide d'éducation sexuelle : *The Moral Education of the Young*, tout comme son autobiographie *Pioneer Work in Opening the Medical Profession to Women*, en 1895.

Maude Abbott, native du comté d'Argenteuil, a réalisé des exploits sans précédent. Après avoir reçu son éducation primaire d'une tutrice, elle est inscrite, à l'âge de quinze ans, à l'Académie privée des demoiselles Symmers et Smith de Montréal. La jeune fille fait preuve d'habiletés et de talents hors du commun. Aussi, se mérite-t-elle une bourse d'études qui lui permet d'entreprendre son baccalauréat au collège Royal Victoria, en plus d'y décrocher un diplôme d'enseignement à la McGill Normal School.

Outre cet exploit, M^{lle} Abbott se voit décerner la médaille d'or Lord Stanley et elle est choisie pour prononcer le discours d'adieu de sa promotion. Maude saisit cette occasion pour revendiquer un droit : « Maintenant que les femmes ont accès à la faculté des arts, quand les portes de la médecine leur seront-elles ouvertes ? » demande-t-elle, en s'adressant au recteur de l'Université.



Dans l'attente d'une réponse positive, M^{lle} Abbott se tourne vers la Bishop's University, la rivale de McGill. En 1894, elle vient tout juste d'y terminer ses études en médecine, remportant le prix d'anatomie et celui du chancelier attribué à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à ses examens finaux.

Elle se plonge dans l'étude du cœur et réalise une étude sur les bruits fonctionnels du cœur, ce qui lui permet d'être la première femme admise à la Montreal Medico-Chirurgical Society.

Lors d'un congrès à Baltimore, elle rencontre William Osler ; grâce à ses encouragements et à sa bienveillance, elle se consacrera à l'étude des maladies cardiovasculaires congénitales.

Nommée curatrice adjointe du Medical Museum of McGill University en 1898, elle fait preuve de grandes aptitudes pour l'organisation et le classement, ce qui lui vaut les félicitations du D^r Osler en 1904. Ce dernier a déclaré que ce fut le meilleur travail que McGill avait réalisé à ce jour, qu'elle avait des dons d'organisation exceptionnels et qu'il n'y avait aucune collection en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne qui s'en approchait.

William Osler l'invite alors à rédiger l'article sur les cardiopathies congénitales dans son ouvrage intitulé *Systems of Modern Medicine*. Cette collaboration lui procure une notoriété mondiale dans ce domaine et, en 1936, elle publie *Atlas of Congenital Cardiac Disease*, où elle étudie plus de 1000 cas et élabore un nouveau système de classification.

À toutes ces pionnières de la santé dont la dignité fut souvent bafouée et qui ont bravé les interdictions, les préjugés, les expulsions et les injustices pour obtenir le droit de pratiquer la médecine, nous devons d'avoir pavé la voie qui a permis aux autres femmes d'accéder aux études supérieures et de réaliser leurs rêves. Nous les remercions d'avoir su donner un visage maternel à la pédiatrie. Depuis, la féminisation de la profession médicale connaît une croissance fulgurante. En 2015, plus des deux tiers des étudiants en médecine sont des femmes. Aux générations futures, nous souhaitons courage, ténacité dans leur apprentissage, et reconnaissance pour leur accomplissement.

**Irma LeVasseur, 1877-1964**

Irma LeVasseur. Photo : Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Irma est née dans le quartier Saint-Roch à Québec, le 20 janvier 1877. Sa mère, cantatrice Phédora Venner, donnait des concerts à Québec, avant de quitter le Canada pour faire carrière à New York, alors que sa fille n'avait qu'une dizaine d'années. Irma a cherché à la retrouver toute sa vie. Privée de sa mère en jeune âge elle a sublimé son instinct maternel au service des enfants malades. Son grand-père maternel, William Venner, était banquier, britannique et de religion anglicane. Faute d'argent, le père d'Irma, Louis-Nazaire LeVasseur, avait dû abandonner ses études en médecine après la troisième année.

Puis il a fait la connaissance de sa future épouse lors d'un concert donné par le septuor Haydn dont il était le co-fondateur, et Phédora, la cantatrice soliste. Six mois plus tard, soit en juin 1872, au grand dam de sir William Venner, Nazaire, âgé de vingt-huit ans épousait la jeune Phédora Venner, de sept ans sa cadette. Polyglotte, il fut le premier reporter à *L'Événement* alors qu'il n'avait que dix-neuf ans. Il était musicien, journaliste, géographe et fut promu major au 9^e Bataillon des Voltigeurs. De plus, il fut nommé consul des Républiques sud-africaines, du Nicaragua et du Brésil de 1898 à 1913. Un seul des trois frères d'Irma atteignit l'âge adulte, Paul-Eugène, vivant avec une dysfonction comportementale.

À compter de 1884, Irma LeVasseur poursuivit ses études à Québec, au Couvent de Jésus-Marie de Sillery puis à l'École normale de l'Université Laval, tout en cherchant une institution qui lui permettrait d'acquérir une formation médicale complète. En 1893, les portes des universités canadiennes étaient fermées aux femmes. Faut-il préciser que depuis 1866, les femmes, au même titre que les criminels et idiots, n'étaient pas reconnues comme « personnes » par le nouveau code civil. À cette époque, un grand nombre d'hôpitaux refusaient leur présence dans les salles d'opération et de dissection.



Un journal de Kingston publie, en 1883, un extrait de l'ouvrage de Carlotta Hackers, *The Indomitable Lady Doctors* : « Peut-on imaginer exposer à tous les regards un corps nu admirable que depuis toujours la modestie nous presse de voiler discrètement ? De quel droit oserait-on discuter ouvertement des mystères du corps féminin en présence de jeunes gens et de jeunes filles ? Quoi de plus choquant, de plus disgracieux, voire de plus dégradant ? »

En avril 1921, Louis-Alexandre Taschereau, de dix ans l'aîné d'Irma, futur Premier Ministre du Québec, écrivait dans la *Bonne Parole*, IX-5, en réponse aux féministes qui réclament le droit de vote : « [...] les mérites de la femme sont comme des salades qui, pour rester blanches, doivent se conserver dans l'obscurité. »

La jeune Irma se tourna vers le Bishop's College de Montréal, institué par une charte royale en 1853 et affilié à l'Université d'Oxford et à l'Université de Cambridge. Cette institution avait d'abord porté le nom University of Bishop's College et elle dispensait des formations en médecine, entre autres. L'enseignement avait débuté en 1845 et les premiers grades furent décernés en 1854. Dans la tradition des « humanités » anglo-saxonnes, l'université ne concernait que des premiers cycles. Mais, dans cette institution, l'enseignement clinique laissait à désirer.

La formation théorique ne permettait pas à elle seule la pratique médicale car des stages en milieu hospitalier s'avéraient obligatoires pour obtenir la licence de pratique du Collège des médecins.

Irma aurait pu faire des études médicales à Toronto ou à Kingston, aux Women's Medical Colleges fondés en 1883 mais ces collèges ne furent amalgamés à l'Université de Toronto qu'en 1894. Comme aucune institution francophone ne lui offrait une formation complète en médecine et que l'urgence d'arracher des enfants à la mort la hantait depuis le décès de ses deux petits frères en bas âge, elle choisit de s'exiler pour réaliser son rêve.

Faut-il rappeler qu'aux États-Unis, les universités pour femmes ont été fondées au début du XIX^e siècle, en réponse à un besoin d'éducation supérieure pour les femmes à une époque où elles n'étaient pas admises dans la plupart des établissements adéquats. L'Oberlin College est la première institution d'enseignement supérieur américaine à admettre des étudiants de sexe féminin (1837) et afro-américains (1835).



La fin du XIX^e siècle aux États-Unis est marquée par l'importance accrue des établissements pour femmes, laquelle a engendré des emplois scientifiques pour les femmes ainsi que davantage de possibilités d'éducation. Par exemple, en 1880, l'astronome américaine Annie Jump Cannon put faire ses études au Wellesley College, Massachusetts, un des meilleurs établissements pour femmes du pays. Par contre, au Québec, les institutions d'enseignement supérieur pour femmes ne sont pas subventionnées, contrairement à celles dédiées aux garçons. Le judéo-christianisme aurait influencé les mentalités à l'avantage du sexe masculin. Monseigneur Louis-Adolphe Paquet, maître à penser de notre épiscopat québécois, claironnait en 1918, dans le *Canada Français*, que Saint Thomas avait raison d'attribuer à l'homme un intellect plus puissant. La même année, Laurent-Olivier David, sénateur et Chevalier de la Légion d'honneur, entérinait en recommandant de laisser nos « pauvres jeunes filles de 21 ans à leur piano, à leur broderie ou à leur dentelle, et surtout aux occupations qui les prépareront à devenir de bonnes et pratiques ménagères. »

Irma LeVasseur dut donc s'exiler aux États-Unis. Elle fut admise à l'Université Saint-Paul Minneapolis des Pères Sainte-Croix, au Minnesota, ville où demeurait un ami de son père, le D^r Canac-Marquis, lequel offrit une pension gratuite à M^{lle} LeVasseur. Anecdote : pour souligner l'anniversaire du fils du docteur, un grand dîner fut organisé, après lequel Irma, fidèle fille d'une mère cantatrice et d'un père musicien, interpréta de ses pièces favorites au piano et accompagna les chanteuses invitées.

Pendant sa formation universitaire, Irma découvrit le travail d'une femme exceptionnelle qui avait fondé à New York, en 1874, la première clinique pour femmes et enfants et qui reçut le prestigieux prix Boylston de Harvard en 1876. Il s'agissait de la D^{re} Mary Putnam Jacobi, militante, suffragette et l'auteure de plusieurs études soumises au programme. Cette femme fut la première admise à la faculté de médecine de Paris. Mis à part son livre titré *Hysteria and Brain Tumor*, ses études portaient principalement sur la médecine infantile et sur les « *Women in Medicine* ». Affectée au St. Mark's Hospital, on lui reproche de prétendre avoir les mêmes droits que ses confrères médecins.

Irma put bénéficier de son savoir et de son expérience en tant que stagiaire dans différents hôpitaux de New York. La passion de la D^{re} Putnam Jacobi pour la santé des femmes et des enfants inspira fortement la carrière d'Irma.



De retour dans sa province après six ans d'étude et de stages, Irma fut consternée d'apprendre que Québec et Montréal étaient toujours privés d'hôpitaux pour les enfants francophones. À Montréal, le Montreal Foundling Baby Hospital, ouvert en 1891, ne recevait que des anglophones, tout comme le Children's Memorial Hospital, inauguré treize ans plus tard. Or, à cette époque, un enfant sur quatre mourait avant l'âge d'un an. La pauvreté de plusieurs quartiers ouvriers, l'insalubrité, les problèmes d'alimentation, le fatalisme et les mentalités judéo-chrétiennes sont à l'origine de ce taux effarant de mortalité infantile. Hantée par l'urgence d'arracher les jeunes enfants à la mort, Irma entreprit les démarches nécessaires à l'ouverture d'un hôpital pour enfants dans sa ville natale. Mais, quelle ne fut pas sa déception de se voir refuser le droit de pratiquer sa profession par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec ! En 1867, le Collège des médecins et chirurgiens du Québec avait obtenu le droit de définir les conditions d'admission aux études et celui de fixer les conditions d'accès à l'exercice de la profession. En général, les membres de la profession médicale jugeaient que les femmes n'avaient pas leur place en médecine, leur nature constituant un obstacle à l'étude et à l'exercice de cette profession. On alléguait même les cycles menstruels les affaiblissaient et les rendaient plus sensibles, voir même incapables d'assister ou de pratiquer une dissection anatomique. Ainsi, sa formation prise à l'étranger et l'exclusion des femmes de la carrière médicale jouèrent en sa défaveur. L'aspirante au CMCPQ devait passer un examen devant le Collège pour obtenir son droit de pratique. Irma s'adressa alors aux plus hautes instances en autorité provinciale par le dépôt d'un *bill* privé qui ordonnera au Collège des médecins de lui émettre un permis de pratiquer la médecine. La réponse ne fut pas immédiate.

Consciente de ses acquis et reconnue comme médecin aux États-Unis, Irma eut l'audace de se présenter au Congrès médical de l'Université Laval. Seule femme de l'assistance, l'animateur du congrès souligna la présence de « M^{lle} Irma LeVasseur », sans plus. Dans la salle somptueusement décorée, des places sont désignées devant chaque couvert. Irma n'est pas surprise de trouver, au bout d'une table, un carton réservé à M^{lle} Irma LeVasseur Québec, et, à sa droite, celui du D^{re} Triganne, de Somerset, le seul représentant des médecins francophones des États-Unis.

Les deux ténors de ce Congrès eurent une place de choix dans les journaux de la semaine suivante : Le D^r Brochu, animateur de cette convention fit la une des journaux, clamant sa



promotion au poste de surintendant de l'Asile de Beauport. Une autre mention soulignait cette fois les mérites du D^r René Fortier, chargé d'enseigner la puériculture et la pédiatrie au dispensaire pour enfants logé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Dans le *Bulletin* on put lire : « Le Bulletin est spécialement heureux de se faire l'interprète de la Société médicale de Québec pour remercier cordialement tous les bienveillants confrères qui ont répondu à l'appel et plus particulièrement les distingués visiteurs de Montréal et d'ailleurs qui ont contribué si largement à rehausser l'éclat de ces réjouissances intimes ». On y lisait aussi : « M^{lle} le D^r LeVasseur, de Saint-Paul, Minnesota, fille de notre citoyen M. N. LeVasseur a bien voulu, par sa présence, rappeler à notre mémoire nos nombreux confrères de la grande République Américaine dans ce qu'ils ont de plus suave et de plus consolant, surtout le jour de notre fête nationale, nous voulons dire la « Canadienne aux jolis yeux doux, aux yeux si doux. » « Quelle ironie grossière ! » se dit Irma.

Faute de n'être accueillie favorablement par le D^r Fortier, Irma tenta de s'inscrire à la Faculté de médecine de l'Université Laval, comptant pouvoir se présenter ensuite devant le Bureau d'examineurs du Collège des médecins, assurée d'obtenir les résultats souhaités. Or, l'accès à ces cours lui fut de nouveau refusé. Elle chargea donc son père de continuer d'intervenir auprès du gouvernement en son absence et repartit aux États-Unis, là où elle était reconnue comme médecin. Sur l'invitation de la D^{re} Putnam Jacobi, Irma entra travailler au St. Mark's Hospital. « Je reviendrai avec un bagage que la majorité d'entre eux n'a pu s'offrir », se dit-elle. De fait, pas plus d'une douzaine, parmi les congressistes de juin dernier, possédaient un perfectionnement acquis à l'étranger. La D^{re} LeVasseur allait, auprès d'une des trois premières femmes diplômées en médecine aux États-Unis, trouver une compréhension sans précédent et bénéficier d'une expérience des plus enviées.

Convoquée, en décembre 1902, pour passer l'examen du Collège des médecins, elle dut revenir au Québec pour quelques semaines, dans l'attente des résultats. Or, l'Assemblée législative du Québec ne répondit à sa demande qu'en avril 1903. Aussitôt cette nouvelle reçue, elle s'empressa de rentrer chez elle pour offrir ses soins à l'enfance souffrante abandonnée par ses collègues. Une autre déception l'attendait : elle ne pouvait ouvrir son bureau avant que le Collège des médecins et chirurgiens du Québec l'ait admise



officiellement, ce qu'il ne fit que le 5 septembre. Des délais qui irritèrent Irma, tout autant que le manque d'ouverture des médecins contactés dans sa ville natale.

Présument être mieux reçue par ceux de Montréal, elle s'y installa. Elle rencontra le Dr S. Lachapelle ainsi que des hygiénistes qui travaillaient auprès des nourrissons et des enfants illégitimes. Une façon élégante de l'écarter du corps professoral : il lui recommande d'aller se perfectionner en pédiatrie en Europe. La proposition demandait réflexion. Mais Irma ne reculait devant rien qui put lui donner accès à l'exercice de sa profession. Elle se rendit en Europe où elle séjourna deux ans, d'abord à Paris, pour se perfectionner en pédiatrie, auprès de D^{re} Madeleine Brès, réputée en France, avant de filer en Allemagne où elle y passera deux ans, de 1904 à 1906.

Juste avant de quitter son pays, D^{re} Irma fut invitée à donner une conférence devant un public. Certains de ses propos choquent. Devant un public composé principalement de collègues médecins dont le Dr Lachapelle, de doyens de facultés de médecines et de quelques religieuses œuvrant dans le monde hospitalier, la jeune conférencière déclara :

Cause qui m'est extrêmement chère, que celle du rôle d'éducatrice que la mère est appelée à jouer auprès de ses enfants. Cause de toute actualité parce qu'on commence maintenant à comprendre toute l'importance de la femme au foyer, et on lui fait faire des études plus sérieuses et plus complètes afin de la préparer à remplir dignement le rôle qu'elle est appelée à jouer. Une mère se doit à ses enfants.

Dans ce siècle d'émancipation, de revendications féminines, et d'affranchissement de bien des devoirs, cette loi de responsabilité n'a jamais été contestée. Au contraire, elle a été accentuée, et les liens de l'enfant et de la mère sont mieux compris et resserrés. C'est une loi qui est écrite au cœur en parfait accord avec celle de la nature et par conséquent peu sujette à être affectée par de simples considérations sociales. Toute femme, et surtout toute mère, devrait être plus ou moins médecin. Sa responsabilité lui impose une éducation spéciale et des connaissances étendues pour qu'elle soit à la hauteur de ses devoirs. Si ceci était compris, nous aurions beaucoup moins de dégénérescence et d'infériorité physique.



Si la place d'une femme est au foyer, elle y est surtout comme mère de ses enfants. Que ce mot de « mère » renferme de commandements, de sacrifices et d'amour ! Sa signification est infinie. La femme est née avec toutes les aptitudes nécessaires. Elle a une richesse d'intuition qui lui permet de comprendre l'enfant. De le deviner. On a dit avec raison : Le meilleur médecin de l'enfant, c'est la mère. En effet, c'est elle qui le suit pas à pas, qui épie ses moindres petites exigences, étudie ses dispositions et peut en percevoir les variabilités. Ajouter la science à l'intuition d'une mère afin qu'elle puisse comprendre le sens de ces observations et en tirer profit, c'est l'outiller pour remplir la plus noble et la plus intéressante des tâches au monde. Le foyer serait son royaume où, heureuse reine, elle puiserait toutes les satisfactions de l'esprit et du cœur en se dépensant d'une manière intelligente pour les êtres qui lui sont les plus chers. Je n'appuierai jamais assez sur cette qualité. L'enfant attend tout de celle qui lui a donné le jour et qui doit le diriger dans la vie, faire pousser droit ce roseau fragile. À part l'ignorance, il y aussi la faiblesse et la négligence qui peuvent faire manquer la mère à son devoir. Je fais allusion à ces petits défauts mignons, ces petits travers, cette légère difformité que peut présenter un bébé et qui sont perçus par certaines mamans comme un attrait de plus et qui ne les inquiètent guère. Si ces anomalies ne sont corrigées, soit par une fausse tendresse ou par l'aveuglement, elles pourraient devenir une source d'ennuis et même faire le malheur de l'enfant quand il sera plus vieux et qu'il comprendra son état. Cet enfant aurait raison alors d'adresser d'amers reproches à sa mère. Nous sommes nés avec l'idée du beau ; nous aimons bien paraître et voulons nous rapprocher le plus possible de l'idéal ; nous envions la stature des uns, l'élégance, le teint, l'air de santé des autres et, plus l'esprit est raffiné par l'éducation, le contact d'un milieu cultivé, plus les désirs sont exigeants, les aspirations élevées. Faisons en sorte de n'avoir jamais à regretter d'avoir, par notre ignorance ou notre négligence, marqué un être pour toute sa vie. Nous toutes qui sommes pleines d'aspirations qui nous rendraient si heureuses, reprit-elle, débordante d'aménité, nous pouvons dans une large mesure, il me semble, procurer aux enfants que nous aimons, ces avantages que nous avons désiré pour nous-mêmes. Et cette responsabilité de la mère commence déjà quand elle est jeune fille ; elle doit alors se renseigner, s'instruire sur ce qui peut influencer ses futures



fonctions. Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait. Une partie de l'énergie, les longues heures dépensées aux travaux de fantaisie qui font tant d'anémiées parmi nos jeunes filles seraient beaucoup plus utilement employées à faire des provisions de connaissances pour le succès de leur grand rôle futur.

Des visages se renfrognèrent. D'autres s'illuminèrent. La D^{re} LeVasseur conclut : « C'est à nous, femmes, qu'incombe la tâche sublime d'éducatrice de ces petits êtres qui deviendront, si nous le voulons, l'orgueil de la famille et de la race. »

En juillet 1906, à son retour à Montréal, elle s'installa au 61 rue St-Hubert, dans un logement de trois pièces meublé. La nouvelle se propagea, les demandes de visites à domicile se multiplièrent. Avant d'ouvrir sa propre clinique, D^{re} LeVasseur se consacra bénévolement à ce qu'elle nommera : « l'œuvre des enfants ostracisés par la morale judéo-chrétienne ». Un cadeau pour les autorités de la Crèche de la Miséricorde qui célébrèrent l'événement comme un cadeau de la divine Providence. En échange du salaire des dix mois de travail, la jeune pédiatre proposa l'amélioration des soins d'hygiène, de l'alimentation, de l'espace accordé à chaque bébé et l'ajout de stimulations et de caresses de la part du personnel. Vœux qui provoquèrent l'indignation des autorités religieuses.

Toujours hantée par l'urgence d'offrir un hôpital à nos jeunes malades francophones, elle sollicita des dons et chercha l'appui de ses confrères, sans trop de succès. Le 20 mars de 1907, elle écrivit à la journaliste Françoise, journaliste à *La Patrie*, pour exprimer publiquement sa révolte de ne pouvoir offrir des soins hospitaliers aux nourrissons dont plus de 27 % décèdent en bas âge. Un espoir naquit quand, en mai suivant, répondant aux insistances d'Irma, une bénévole émérite, M^{me} Alfred Thibaudeau, parvint à réunir chez elle, dix personnes, dont quatre médecins et six dames qu'elle voulait intéresser à la fondation d'un hôpital pour enfants. La cordialité exprimée, les actes ne suivirent pas. Irma partit chercher dons et encouragements à New York, au Mount Sinai Hospital, où ses ex-collègues se montrèrent ravis et généreux. Sa valise alourdie par des instruments chirurgicaux de toute sorte, de la lingerie et des vêtements pour enfants, elle rentra à Montréal plus confiante que jamais. Pendant son absence, les bénévoles n'avaient pu cueillir que 200\$. D^{re} Irma décida alors de visiter les écoles dès septembre, mais encore là, ses interventions furent contestées.



Irma fut touchée par l'œuvre de Jeanne Mance qui, tout en demeurant laïque toute sa vie, a mis sur pied l'hôpital de Ville-Marie devenu, en 1645, Hôtel-Dieu de Montréal. À son instar, elle espérait être soutenue financièrement, et fort généreusement, par des bienfaiteurs.

Un événement l'obligea à abandonner sa croisade dans les écoles. Le 8 novembre 1907, elle accueillit chez elle un petit moribond, le bébé Joseph Brisebois. C'était le début d'une grande aventure.

En dépit du manque d'appuis de ses collègues, elle avait reçu celui de plusieurs dames patronnesses. Par leur entremise, elle avait trouvé un grand logement au 644 de la rue St-Denis, prêté par Jean-Damien Rolland, le frère D'Euphrosine, une précieuse accompagnatrice d'Irma. L'endroit se prêtait à l'ouverture d'une clinique : *L'Hôpital des enfants malades* fit-elle graver sur une plaque à sa porte, en souvenir des stages effectués à Paris dans un hôpital ainsi désigné.

Bébé Brisebois présentait tous les symptômes d'une dysenterie et d'une pneumonie et exigeait une présence continue. De l'aide supplémentaire fut requise par la jeune pédiatre. Le 26 novembre 1907, Irma, référée par M^{me} Thibaudeau, se présenta à la porte de M^{me} Justine L. Beaubien, de retour d'un long voyage en Europe. Quelques jours plus tard, Justine rejoignait à l'équipe de la D^{re} LeVasseur.

Samedi, le 30 novembre 1907, avait lieu la visite des dames patronnesses dont certains membres de la famille de Justine. De par leur rang social et leur aisance financière, ces femmes furent d'un apport précieux pour la réalisation du rêve d'Irma de fonder un hôpital pour les enfants francophones. Les sept membres fondateurs réunis autour d'une table, D^{re} Irma et Justine invitèrent d'autres médecins à venir offrir leur service, ne serait-ce qu'à temps partiel.

Le 8 décembre, l'arrivée de nouveaux patients incita cinq autres médecins à se joindre à l'équipe. Les D^{rs} J.C. Bourgoïn, Zéphir Rhéaume et Séraphin Boucher, tous des médecins qu'Irma ne connaissait pas. L'absence du D^r Raoul Masson qui avait déjà manifesté un grand intérêt pour ce projet la chagrina. Sa déception fut d'autant plus grande que ce médecin, ancien assistant du D^r Lachapelle à la Crèche de la Miséricorde, avait reçu une partie de sa formation de pédiatre auprès des mêmes maîtres français que la D^{re} LeVasseur,



les D^{rs} Variot et Comby. Devant quelques regards suspects des médecins nouvellement arrivés, M^{lle} Rolland prit la défense d'Irma : « D^{re} LeVasseur est très bien équipée pour ouvrir un hôpital. D'abord, l'idée, c'est elle qui l'a eue. La compétence et l'expérience en pédiatrie, la détermination, le courage et la vision, c'est elle qui les a. »

Un premier comité se forma, Justine fut nommée présidente.

Les bonnes volontés ne suffirent pas pour équiper un hôpital. Des membres influents de l'équipe fondatrice se chargèrent d'amasser des fonds auprès des banquiers et des commerçants. M^{lle} Rolland convoqua, en ce 26 novembre 1907, quelques amies de pensionnat, épouses d'un médecin-chef, d'un sénateur, du président de *La Presse* et de l'important homme d'affaires, Louis de Gaspé-Beaubien.

Le 16 décembre au matin, plus de vingt femmes formèrent un cercle autour des deux patients du 644 St-Denis. Pour sa quatrième réunion hebdomadaire, l'Association des dames de l'Hôpital des Enfants avait recruté deux nouveaux membres.

Un Conseil d'administration fut formé, et Irma s'étonna de devoir insister pour en faire partie. Des comités et des sous-comités s'ajoutèrent.

Les Lacoste souhaitèrent une incorporation de l'hôpital dans les plus brefs délais.

Le 2 février, à la réunion des médecins, D^{re} LeVasseur apprit que son hôpital avait changé de nom. On parlait maintenant de l'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE. L'annonce officielle avait été prévue pour la première assemblée générale, soit en février 1908. Ce manque de respect affligea profondément la fondatrice. Un conflit éclata entre Justine et Irma.

M^{me} la Présidente du conseil d'administration exigeait que le bureau médical soit sous sa direction. Les médecins décidèrent de passer à l'action, avec ou sans son accord. Ils se regroupèrent en un cercle fermé pour discuter des nominations à chacune des deux catégories : les consultants et les visiteurs. Irma ne faisait pas partie de la liste des médecins consultants, même si elle était spécialisée en chirurgie et en pédiatrie. On la nomma médecin visiteur.

À l'unanimité, la présidence du Bureau médical, fut, conformément aux mœurs de l'époque, confiée à un homme et non pas à la fondatrice de l'hôpital. Le D^r Joseph-Edmond Dubé, qui, tout comme Irma, avait étudié la pédiatrie à Paris, fut élu. On souligna ses

mérites : sa participation à la fondation du premier laboratoire bactériologique de Montréal, l'imposition de l'antisepsie dans la pratique chirurgicale, sans compter la mise sur pied des premières Gouttes de lait, cliniques offrant du lait frais et sans microbes aux familles les plus pauvres nourrissant leurs bébés au biberon. Le D^r Dubé pria les D^{rs} Lachapelle, Hervieux, Cléroux, Parizeau et Boucher de former l'équipe des médecins consultants. Un autre affront envers la D^{re} LeVasseur qui en fut écartée.



Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine. Photo : Jean Gagnon, CC BY-SA 3.0.

Le bureau d'administration et le bureau médical ne s'entendaient plus.

Le 15 février, D^{re} Irma quitta l'hôpital et Montréal, pour deux raisons : d'abord pour avoir été évincée du conseil d'administration, accusée de manquer de sens des affaires. Il est fort probable que sa présence comme médecin au milieu de femmes non formées en médecine devenait gênante. D'autre part, il sembla inacceptable pour Irma de se voir confinée au



dispensaire sous l'égide des professeurs de médecine de l'Université Laval, laquelle n'admettait pas les femmes. Justine approuva sa décision de partir en toute discrétion et elle lui fit une promesse : « Sachez, Irma, que malgré mes maladresses je vous estime beaucoup. Vous avez donné un sens à ma vie. En retour, je prie la Vierge Marie de vous protéger. Vous pourrez toujours compter sur moi. »

D^{re} Irma retourna travailler à New York à la mi-mai. À l'instar du Mount Sinai, le St. Mark's Hospital accueillit la jeune doctoresse avec enthousiasme. Ce ne fut pas sans émotion qu'elle en longea les corridors, serrant la main des infirmières encore en place, saluant des collègues médecins.

Irma fut engagée au Bureau de santé de la ville. Deux missions lui furent confiées : des recherches en laboratoire sur les causes des maladies infantiles et la rédaction d'un guide de santé pour les parents et leurs enfants. À ces tâches, elle ajouta d'autres recherches au St. Mark's Hospital où elle avait déjà travaillé.

En mai 1915, répondant à un appel lancé aux médecins canadiens, D^{re} LeVasseur quitta New York pour aller travailler en Serbie auprès des malades atteints du typhus. Le D^r Albiny Paquette témoigna ainsi de son courage :

Irma Levasseur s'installe à Kraguyevac [Serbie] et procède à l'immunisation de la population au rythme de mille par jour. Elle a pour l'aider quatre prisonniers de guerre autrichiens, qui agissent comme infirmiers. Elle organise un hôpital de fortune dans la ville, les malades privés de lits couchent par terre. Les médicaments sont rares, le bateau qui nous en apportait a été coulé dans la mer Égée. Elle est débordée par une situation intenable, travaillant sous un bombardement quotidien, doit faire creuser de larges fosses où les morts sont empilés par centaines. C'était une femme d'action et d'une énergie extraordinaire. En 1918, tout le pays et la Macédoine où je peinais aux mêmes tâches, devint occupé par les Autrichiens et les Bulgares. Il fallut abandonner la partie et ce fut l'exode vers la mer, dans le plus affreux des désordres. Je n'ai pas revu Irma LeVasseur, et j'ignore comment elle a réussi à sortir des Balkans et à survivre à tant de privations et d'horreurs.



D^{re} LeVasseur avait dû transformer une usine abandonnée et une école délabrée en cliniques d'urgence. Après un an de résistance aux ordres répétés de quitter Milanovats et d'y abandonner les vieillards et les grands malades, elle fut traînée en pleine nuit dans une prison pour femmes gérée par l'armée austro-allemande. Une prison bondée de civiles serbes séparées de leurs enfants et de leurs maris. Des soldats autrichiens les conduisirent jusqu'au Monténégro, d'où un navire les ramena en Angleterre ou en France. Irma quitta la Serbie, un an plus tard que ses collègues médecins, après quoi elle travailla comme médecin militaire pour la Croix-Rouge, d'abord en France ensuite à New York jusqu'en 1922, alors prête à ouvrir un hôpital dans sa ville natale.

Cette fois, un entretien avec le D^r Fortier, si bref fut-il, insuffla à Irma l'espoir d'ouvrir un hôpital pour enfants à Québec. Tous deux se réjouirent des remarquables progrès apportés par le gouvernement provincial : le Service d'hygiène de la province du Québec, d'une part et, d'autre part, la Loi de l'assistance publique. Cette loi décrétait que les coûts d'hospitalisation des indigents seraient partagés à parts égales entre l'État, les municipalités et les institutions, sous forme de services. Cette clientèle serait au cœur des préoccupations d'Irma et du D^r Fortier. C'est alors qu'Irma investit ses économies pour acquérir l'édifice Sheyn, sur la Grande-Allée (près de l'actuel Complexe G). Elle y fonda en 1923 un hôpital pour enfants, en collaboration avec le D^r René Fortier, le seul pédiatre à Québec, et le D^r Édouard Samson, orthopédiste. Madame Georges Tessier fut chargée de la présidence ; M^{me} Philippe Landry, de la vice-présidence ; M^{me} Girouard du secrétariat et M^{me} Maximilien McKay, de la trésorerie.

Le 25 septembre, les quatre premières bénévoles avaient emmené leur recrue : Mmes Jules Girouard, Camille Pouliot, Dionne-Labrègue et M^{lle} Esther Belleau. Elles furent huit à monter des piles de couches, de draps et de piqués cousus. Les tricoteuses furent submergées de compliments pour leurs « chef-d'œuvre ». Les joignirent, le D^r Albert Paquet, chirurgien, le D^r Joseph Vaillancourt, oto-rhino-laryngologiste et le D^r Émile St-Hilaire, omnipraticien. À ces indispensables collaborateurs s'ajouta M. le juge Philippe-Auguste Choquette qui acceptait de dispenser ses précieux conseils aux administrateurs de cet hôpital.

Tel que prévu, le 31 janvier, le dispensaire de l'Hôpital des Enfants Malades ouvrit ses portes. À la mi-avril, une demande d'incorporation fut faite et les lettres patentes



arrivèrent. Hélas, tout comme à Montréal en 1907, quelqu'un (le D^r Fortier et M^e Choquette) changèrent le nom de son hôpital : Hôpital de l'Enfant-Jésus, telle fut sa désignation lors de la bénédiction de l'hôpital. Vint le moment de nommer les membres du conseil d'administration et du Bureau de direction. M^{me} Georges Tessier fut élue présidente ; M^{me} Camille Pouliot, vice-présidente ; M^{me} J.-E. Girouard secrétaire ; et M^{me} J.M. Mackay, trésorière. Le juge Choquette dévoila le nom des directeurs : Mmes Philippe Landry et Joseph Sirois, auxquelles s'ajoutèrent le juge Pierre d'Auteuil et M. Frank Byrns. A cet Exécutif de neuf membres furent donc confiées les destinées administratives extérieures proprement dites de l'Hôpital. Nulle mention de la D^{re} LeVasseur qui dut implorer comme une faveur d'être du nombre des directeurs. À son insu, des démarches furent prises afin que la direction de cet hôpital soit confiée à une communauté religieuse. D^{re} Irma refuse l'engagement de toute communauté qui n'avait pas d'expérience dans les hôpitaux, même si elle était sous l'autorité des médecins.

Les différends s'additionnèrent et des vœux furent émis en défaveur du 55 Grande-Allée comme édifice propice à un hôpital pédiatrique.

M^e Choquette exigea également que tous les comptes perçus à date par M^{lle} LeVasseur soient laissés sur le bureau et il annonça que la Corporation ne s'engageait en aucune manière à les accepter, et encore moins à les payer. Indisposé par son manque d'esprit rassembleur et par son caractère tranchant, on cherchait des motifs de l'écarter de l'équipe médicale.

Madame la Présidente du conseil d'administration réclama la formation d'un bureau de surveillance et d'administration de l'Hôpital. Ce bureau devait veiller à tout l'ensemble du fonctionnement de l'hôpital et il devait s'entendre avec le Bureau médical. De plus, la communauté des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus fut approchée et dut mettre par écrit les conditions de leurs services, afin que le Bureau de direction puisse en prendre considération et décider des arrangements requis.

Irma se sentit trahie.

Elle admit toutefois que les activités lucratives prévues et les argents de l'Assistance Publique ne pourraient être affectés au paiement des dettes accumulées. Déjà que ces sommes risquaient de ne pas suffire aux besoins quotidiens... Nul ne savait quand elles



rentreeraient et combien elles totaliseraient. Du coup, les avoirs personnels d'Irma fondirent. Il ne lui restait plus que cent dollars à son actif.

Le 19 mai, au D^r René Fortier, pédiatre, fut confiée la présidence du Bureau médical ; à Albert Paquet, chirurgien général, la vice-présidence ; à Joseph Vaillancourt, oto-rhino-laryngologiste, le secrétariat. Bien que n'arborant pas le prestigieux titre de professeur en faculté de médecine, Willie Verge, omnipraticien et chirurgien, assumera le rôle d'assistant-secrétaire. La fondatrice, elle, fut exclue de l'Exécutif.

À ces quatre médecins revint le privilège de nommer les membres du Bureau médical avant la prochaine assemblée. D'autres responsabilités leur furent dévolues, celles du président en premier lieu : le D^r Fortier rédigea la constitution et les règlements qui régiront le personnel médical et toutes ses activités professionnelles. Il devra les présenter aux membres de la Corporation à l'assemblée prévue pour le 26 mai. Trois jours plus tard, constitution et règlements furent acceptés à l'unanimité. Irma avait l'impression de régresser. À quoi bon la désigner membre du Bureau médical si elle est confinée au statut de médecin résident ? Pourquoi ne pas lui avoir attribué le poste de Chef de service ?

Le D^r Fortier l'informa de son manque d'esprit rassembleur...

En juin, Mère Prieure Générale des Dominicaines de l'Enfant-Jésus consentait à prêter trois de ses religieuses, à titre d'essai. Les ententes stipulaient qu'on doive verser à chacune d'elles vingt dollars par mois. De ce fait, les religieuses devenaient les mieux payées de l'Hôpital alors que la majorité des médecins et spécialistes travaillaient bénévolement.

Lors d'une des dernières assemblées du conseil d'administration, D^{re} LeVasseur fut nommée Médecin résident de l'Hôpital, et elle ne devait s'occuper que de soins médicaux sous la direction du Bureau médical. Toute activité administrative était, dorénavant, hors de ses attributions. De plus elle devait s'entendre avec le D^r Fortier pour les devoirs à remplir à l'Hôpital.

Tôt dans la matinée du 20 juin, sœur Gérard-Majella recevait des poignées de main et des félicitations, le conseil d'administration lui avait confié l'autorité suprême de diriger l'hôpital, excepté la partie médicale.



M^{me} Sirois rendait officiel le congédiement d'Irma du Comité et de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à compter du 29 août. La réaction de la fondatrice ne tarda guère.

Le 20 août 1923

Membres de la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

Membres du Bureau médical

Le 15 août 1923, la Corporation m'ordonnait de me retirer du Comité et de quitter MON Hôpital. Cet hôpital qui existe dans ma maison depuis huit mois. Nous vous y avons accueillie par ce que vous manifestiez le goût de continuer, avec moi et mes deux amis, les D^{rs} Fortier et Samson, l'œuvre d'hospitalisation des enfants malades pauvres que nous avons commencée, en janvier. Voilà que maintenant, vous me montrez la porte.

Laissons au public, à nos bénévoles, aux familles de nos patients et aux générations futures de juger de l'absurdité d'une telle directive.

Vous me donniez deux semaines pour quitter MON hôpital. En mon droit de propriétaire de cette maison, je vous accorde un mois et dix jours pour partir, à moins que la Corporation consente à licencier certaines de ses membres et que je puisse reprendre mes droits et mes fonctions dans cet hôpital que j'ai fondé avec mes collègues ci-haut nommés.

D^{re} Irma LeVasseur.

Quatre dames réitérent leur fidélité à Irma.

D'autre part, le 29 août, compte tenu de la complexité et de la lenteur des négociations pour la construction d'un hôpital sur le terrain des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, la Corporation s'était mise en quête d'un logis capable de recevoir plus de trente jeunes hospitalisés en plus des sept religieuses et d'une douzaine d'infirmières. À la mi-septembre, aucune résidence disponible ne répondait encore à de tels besoins.



Ce samedi 29 septembre, le D^r Fortier avait été délégué par le Bureau médical et le conseil d'administration, pour finaliser le transfert des dossiers et des patients avec la D^{re} LeVasseur, dans la soirée de vendredi. Mmes Tessier et McKay avaient été choisies pour assister Irma et ce, jusqu'à ce que l'équipe de l'hôpital de l'Enfant-Jésus ait quitté le 55 Grande-allée. Les bonnes relations entre ces deux pédiatres d'un commun idéal rendirent cet exercice fort éprouvant.

Ils étaient huit à relancer les espoirs de la pédiatre invincible. Huit petits dont les souffrances faisaient oublier les difficultés des quatre derniers mois. Pas un jour ne passait sans que des enfants soient emmenés au dispensaire. Les médecins associés à l'Hôpital des Enfants Malades assumaient chacun une journée, Irma les trois autres. Françoise Salter, infirmière formée pour les visites à domicile, revint offrir ses services à la D^{re} LeVasseur. Elle devait reprendre sa tâche dès qu'une autre infirmière aurait été embauchée pour seconder les médecins

En mai 1925, dans des salles plus petites, l'Hôpital des Enfants Malades avait trouvé un *modus vivendi* en attendant l'argent nécessaire pour rehausser de deux autres étages cette maison semi-détachée. La Loi de l'assistance publique exigeant un nombre minimal de quarante lits pour accorder son aide financière, cet agrandissement s'imposait. Le jumelage des services externes et internes de l'Hôpital des Enfants Malades le réclamait aussi. Plusieurs pièces devant se prêter à de multiples fonctions, l'encombrement devenait non moins prévisible que déplorable.

La perte de la maison Shehyn qui n'avait pas trouvé preneurs avant le 1er janvier 1925 vint en tête de cette liste d'épreuves. Le 7 du même mois, Irma LeVasseur dût rendre sa maison de la rue 55 Grande-Allée à la succession Sheyn qui, de plus, fit saisir cinquante de ses actions de Bell telephone Co. Par la voix des journaux, Irma apprenait, outrée, que six semaines plus tard, cette résidence avait été revendue pour vingt-deux mille dollars.

Comme si un malheur ne venait jamais seul, les deuils se succédaient, à commencer par celui de Nazaire, décédé le 8 novembre 1927, d'un accident vasculaire cérébral foudroyant. Cinq semaines plus tard, une tragédie réduisait en cendres l'hospice Saint-Charles, causant la mort de trente-cinq enfants dont une petite cousine LeVasseur. L'année suivante Rose-Lyn, sa tante maternelle décédait avant qu'Irma n'ait pu la revoir. Ce vide allait s'amplifier



par la perte de sa tante Angèle en plein milieu de juin 1924. Une peine abyssale, à certains jours. Après trois ans de difficultés incommensurables sur la rue Saint-Vallier et un court passage de onze mois sur la rue Gamelin, la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus trouvait l'édifice rêvé pour l'hôpital pédiatrique qu'Irma avait cofondé en 1923 : un ancien juvénat du Chemin de la Canardière. Ce même 14 mars 1927, sous l'influence de la présidente de la Corporation et de celle des généralistes et des non-pédiatriques, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus déviait du but unique de sa fondation en ouvrant ses portes aux adultes. Le désir de rivaliser avec d'autres sommités médicales primait sur l'esprit qui avait animé les trois cofondateurs en 1923 : le soin des enfants malades, pauvres et infirmes. « Pourtant, la clientèle ne manque pas, les listes d'attentes s'allongent d'année en année » avaient révélé les rapports annuels. Le D^r Fortier avec qui Irma était demeurée en contact ne lui avait pas caché son chagrin : « D'autres mains et d'autres ambitions personnelles ont pris le gouvernail et on dirait que pour ces gens la mort prématurée de nombre d'enfants est devenue moins lamentable qu'en 1923. Je ne trouve pas les mots pour vous exprimer ma déception, chère Irma. »

De la D^{re} Maude Abbott, son amie et confidente, Irma reçut une lettre à la fois bouleversante et encourageante : Maude avait frôlé la mort au cours de l'été. Heurtée par un motocycliste en traversant l'avenue des Pins en face de l'Hôpital Royal Victoria, elle avait subi d'importants dommages au cerveau. Repos et bons soins ne lui avaient pas encore apporté la guérison complète. Dans sa lettre postée à la mi-octobre, elle confiait à Irma :

Le corps récupère moins vite à soixante ans qu'à vingt ans et les efforts pèsent davantage. Ma convalescence m'a tout de même permis de préparer mon History in the Province of Quebec. Je prévois le publier dans deux ans. Je me demande encore comment, à travers mes multiples tâches, j'arriverai à compléter celle qui me tient le plus à cœur. Je n'ai pas mis tout ce temps et cette énergie dans mes recherches sur les problèmes cardiaques des nouveau-nés pour que cette étude se retrouve en publication posthume... et signées par un monsieur...comme ça s'est déjà vu. On a tellement de misère, au Canada surtout, à être considérées à l'égal de l'homme. Tu as remarqué ? En février 1928, le projet de loi sur le suffrage féminin était rejeté par



l'Assemblée législative du Québec malgré la pression d'un grand nombre de regroupements ; un an plus tard, aucun progrès, même refus.

Du côté des universités, l'ouverture aux femmes se fait au compte-gouttes et avec combien de restrictions discriminatoires. Tu te souviens du cas de Marie Sirois ? À la première femme diplômée de l'Université Laval, admise en 1904, on a livré son Certificat d'études littéraires par la poste, l'ayant exclue de la collation des grades accordée à ses confrères.

Le Montréal francophone marque un point avec l'admission d'une femme à sa faculté de médecine ; au printemps prochain, notre belle Marthe Pelland sera la première diplômée en médecine de l'Université de Montréal. Faut-il croire que, contrairement à ce que le vice-recteur de l'université craignait, M^{lle} Pelland n'a pas trop « troublé le climat social dans la faculté » par sa féminité. Quels préjugés entretiennent ces grands penseurs à notre endroit alors que souvent les filles sont des modèles d'application et de sérieux dans leurs études !

Je vois qu'un projet n'attend pas l'autre pour toi. Quelle garantie de santé mentale ! Je ne suis pas surprise que tu pousses sur le gouvernement pour qu'il mette en place des moyens concrets d'instruire nos enfants intelligents qui doivent vivre avec un handicap. C'est très audacieux de ta part. Je reconnais là l'instigatrice que tu as toujours été. Peut-être trouveras-tu un appui sérieux auprès d'un organisme dont je veux te parler : La ligue de la Jeunesse Féminine qui aura sa filiale à Québec d'ici quelques semaines, d'après ce que relatent les journaux. Cette association a été fondée vers les années 1926 par Thérèse Casgrain, l'épouse de M. Pierre Casgrain, avocat et homme politique. Une grande militante suffragette. Elle s'est jointe à Lady Drummond et à M^{me} Henri Gérin-Lajoie pour travailler à la promotion des droits de la femme. La Ligue de la Jeunesse Féminine est inspirée d'un modèle américain voué à soulager la misère des moins fortunés. Elle me semble toute désignée pour se dévouer à tes causes.

Je t'admire, Irma



Ta toute fidèle,

Maude

L’emménagement sur la rue Artillerie avait nécessité une diminution du personnel et du nombre d’enfants hospitalisés. En attendant d’agrandir cette maison, trois médecins assuraient une présence au dispensaire et les soins d’une dizaine d’enfants hospitalisés.

Les cas spéciaux étaient confiés à des spécialistes rattachés à d’autres équipes médicales. Les D^{rs} Thibaudeau et Giasson ne venaient plus que sur appel. Les bénévoles étaient passés de dix-huit à neuf.

Les deux infirmières, M^{lles} Salter et Laroche touchaient un salaire décent. M^{me} Bessette, une dame dans la quarantaine, corpulente et des plus attentionnées, habitant non loin de l’hôpital, s’était récemment ajoutée au groupe de bénévoles. La D^{re} LeVasseur, entourée d’un conseil d’administration fidèle, savourait l’ambiance harmonieuse et pacifique de son Hôpital. Le D^r Dussault, demeurait président du Conseil d’administration,

À compter de décembre, l’Hôpital des Enfants Malades avait son conseiller juridique : M^e Edgar Rochette, le président même du jeune Barreau de Québec. Un avocat exceptionnel. Cet homme formé à l’Université Laval, avait parfait sa formation dans les Universités d’Oxford et de Grenoble. Il était député dans Charlevoix-Saguenay et écrivain. Que demander de mieux ?

Le 14 décembre 1932, Irma tergiversait. Il n’y avait pas que ses obligations qui justifiaient son refus de participer au vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l’Hôpital Sainte-Justine. Ce qu’était devenu cet hôpital la réjouissait quand elle pensait aux milliers d’enfants qui y avaient retrouvé la santé. Mais comment demeurer branchée que sur cette perspective dans le contexte d’une célébration où le faste risquait de donner le ton au jubilé ? Comment occulter le souvenir de certains événements vécus dans la douleur et l’offense ? Comment s’habiller le cœur d’allégresse en donnant la main à nombre d’ouvriers de la première heure qu’elle avait dû quitter tête basse ? Sa présence à cette commémoration ne l’exposait-elle pas au ressac des épreuves vécues au cours des vingt-cinq dernières années ? Une plaie qui pourrait être difficile à cicatriser. L’idée du refus s’avérait libératrice mais elle exigeait de trouver les mots pour le justifier.



Québec, le 15 décembre 1932

Madame L. De G. Beaubien

Présidente du Conseil d'administration

Hôpital Sainte-Justine

Montréal

Chère madame,

Je suis très sensible à votre aimable invitation d'assister à la célébration des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Hôpital Sainte-Justine. Mais j'ai le regret de ne pouvoir me rendre à votre désir ; des circonstances incontrôlables ne me permettent pas de m'absenter de Québec en ce moment et de m'accorder ce plaisir.

Soyez assurée tout de même que ma pensée sera avec vous et avec toutes ces autres amies de l'enfance qui vous secondent.

Il y a bien des semaines que j'y songe à cette date mémorable où vous pourrez avec orgueil contempler les progrès accomplis avec la réalisation de ce beau rêve d'hôpital d'enfants pouvant rivaliser avec les plus célèbres. Ce glorieux monument édifié avec enthousiasme, témoignage de courage et de persévérance, d'amour et de compréhension d'une grande cause, commande l'admiration et la reconnaissance de tous.

Vos succès, je souhaite qu'ils se succèdent toujours de plus en plus beaux, car je me plais à croire que nous sommes tous convaincus qu'il n'en sera jamais assez fait pour les enfants.

Veuillez agréer, chère Madame la Présidente, ainsi que les membres du Conseil d'Administration, l'hommage réitéré de ma sincère gratitude et de ma très grande considération.

D^e Irma Le Vasseur



En moins de quinze jours, un deuxième courrier en provenance de l'Hôpital Sainte-Justine était livré au 85 rue Artillerie. La destinataire éventa l'enveloppe, y trouva une feuille pliée en trois et signée : L'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE.

*Mademoiselle Irma Levasseur
85, rue Artillerie, Québec.*

Chère Mademoiselle Levasseur,

Nous avons vivement regretté votre absence lors des fêtes du 25^e anniversaire de la fondation de l'hôpital ; vous auriez été si intéressée à constater les progrès de cette œuvre, dont vous avez lancé l'idée première.

Nous vous remercions des paroles aimables que vous avez eues à l'endroit du bien accompli par notre maison. Au déjeuner qui réunissait 150 personnes des débuts de Sainte-Justine et des comités actifs actuels nous avons fait lecture de la lettre que vous nous adressiez à cette occasion et des applaudissements chaleureux ont témoigné de l'appréciation qui lui était donnée.

« De toute manière, la simple politesse commandait des applaudissements », considérait Irma avec une froideur à la limite du stoïcisme. Les lignes suivantes la laissèrent perplexe et déçue.

Malheureusement, un correspondant à qui nous avons passé cette lettre pour publication dans son journal, l'a égarée. Comme nous tenons à la conserver avec nos archives, nous nous permettons de vous demander si vous n'en auriez pas la copie puisqu'elle a été calligraphiée et si vous auriez l'obligeance de nous en adresser un exemplaire.

Ce faisant vous nous obligerez grandement et d'avance nous vous remercions.

L'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE.

La secrétaire



Une fois de plus, on occultait son titre de médecin et on ne respectait pas l'orthographe de son nom de famille. Au fil des décennies, le destin d'Irma semblait emprunter une tangente plus positive. À cinquante-six ans, le quotidien de la docteure au milieu de ses jeunes patients, du personnel hospitalier, de ses proches et des bénévoles lui procurait de grandes satisfactions. Non pas qu'elle eût renoncé à tout projet, mais elle les dosait mieux et s'entourait de conseillers sympathiques et judicieux. Ainsi, son désir d'accorder la priorité aux enfants nés avec un handicap physique dans son hôpital ayant traversé toutes les étapes de la mise en place, Irma était prête à en présenter le plan aux autorités gouvernementales et civiles. L'édifice avait besoin de réparations et d'agrandissement. M^e Edgar Choquette était mandaté pour défendre cette cause et suggérer des prises de position concrètes pour obtenir du financement. L'une d'elle allait faire la une des journaux de la ville le 19 décembre 1932 : une délégation de dix femmes et de deux hommes, la D^{re} Irma LeVasseur en tête, se rendait au bureau du maire de Québec pour se plaindre de son mutisme malgré de nombreuses lettres adressées à son nom, et pour réclamer ce que la Charte l'autorisait de faire : une exemption de taxes en tant qu'institution au service des enfants pauvres et malades, ouverte depuis quatre ans.

Le 23 janvier, un certificat de conformité émis par le protonotaire de la ville leur était porté par messenger. « Un cadeau qui arrive à point ! » s'écria Irma à trois jours de son cinquante-septième anniversaire de naissance. Une bouffée d'espoir pour toute son équipe.

Or, l'espoir d'obtenir un support financier de la Ville était quotidiennement déçu. Avec l'appui de son conseil, Irma rédigea une lettre que les douze délégués de décembre signèrent et qu'elle fit porter au nouveau maire. La réponse se faisait attendre.

Plus d'une fois déçue par les vaines promesses des autorités gouvernementales, Irma se tourna vers un organisme apolitique, voué aux œuvres charitables, pour concrétiser un autre de ses rêves : une école pour les enfants infirmes mais aptes aux études.

Le 15 avril 1935, lors d'une réunion spéciale, la D^{re} LeVasseur présentait son projet aux membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec. Les propos de cette femme qui, depuis dix ans, consacrait son savoir, ses énergies et tous ses avoirs au soin de ces enfants, les touchèrent profondément. Leur accueil dépassa toute espérance. Après cinq ans de



dévouement au sein d'œuvres sociales, les femmes et les jeunes filles de la Ligue avaient été témoins des conditions alarmantes dans lesquelles vivaient ces enfants.

En quelques semaines, la Ligue dénicha un local dans un édifice du Vieux-Québec, occupé par l'œuvre de la Protection de la Jeune Fille, à l'angle des rues Sainte-Ursule, Sainte-Angèle et Dauphine. Le Foyer pouvait accueillir une vingtaine d'élèves. Un processus de recrutement fut mis en place : en plus des visites à domicile et des enquêtes effectuées par les membres de la Ligue, des annonces en chaire furent faites le dimanche pour informer les parents de l'existence de cette école. L'efficacité de cet organisme impressionna Irma. Le sérieux avec lequel chaque admission fut traitée, examen médical et psychiatrique de l'enfant inscrit, méritait toute sa confiance et son respect. L'œuvre prenait le nom de « Comité de secours des enfants infirmes ». (Cette école deviendra le Centre Cardinal Villeneuve). Le 23 octobre, Irma n'était pas peu fière d'assister à l'inauguration officielle de cette école dont elle rêvait depuis plus de dix ans pour sa clientèle de prédilection.

En cette même année 1935, à l'Université Laval, plusieurs boudaient la nomination d'une femme au sein du personnel enseignant. Or, cette femme, Agathe Lacourcière-Lacerte, avait obtenu un baccalauréat aux États-Unis, fait des études à la Sorbonne et détenait un doctorat en lettres de l'Université de Madrid, des compétences dont peu de collègues masculins pouvaient se glorifier. Ce combat mené par Irma quarante ans plus tôt la rendit empathique envers M^{lle} Yvette Brissette, cette jeune Québécoise, la première Canadienne française diplômée en médecine de l'Université Laval. Il lui tardait de la féliciter personnellement et de lui promettre un appui inconditionnel.

Le 2 septembre 1940, à la mort de Maude Abbott, un livre venait de se refermer à tout jamais sur la descendance de Jeremiah Babin et de Elizabeth Bayley Abbott.

Au service de l'Armée canadienne, D^{re} LeVasseur était chargée de la formation de ses recrues. Quelle ne fut pas sa joie de retrouver, pour la seconder dans son travail, nulle autre que la D^{re} Yvette Brissette Larochelle.

Au beau milieu de l'été 1942, une lettre certifiée en provenance d'une firme d'avocats, adressée à M^{lle} Irma LeVasseur et à Paul-Eugène LeVasseur, créa une onde de choc : sa mère, Phédora Venner avait laissé un héritage. Elle avait vécu sous le nom de Dora Wheeler au Colorado, avait fait son testament à Denver et son avocat étant décédé peu de



temps après, tous ses dossiers avaient été transmis à son successeur qui semblait n'avoir pas fait preuve de diligence... Puis la guerre est arrivée... Une somme de 25 000\$ devait être remise à ses deux enfants quand toutes les quittances seraient réglées.

Supportée par cet héritage, au printemps 1946, Irma demanda un permis pour agrandir son Hôpital. Les coûts s'élevaient à 5 000\$. Les travaux ne débutèrent, hélas, que deux ans plus tard et ne furent tout à fait terminés qu'au printemps 1950.

Année mémorable : une lettre du Cercle des Femmes universitaires du Québec apprenait à Irma qu'une fête se préparait au Collège Jésus-Marie, où elle avait fait ses études secondaires, pour souligner ses cinquante ans de vie professionnelle.

Un mot de M^{me} Justine Lacoste-Beaubien lui était adressé une semaine plus tard pour la supplier de se prêter à cette reconnaissance publique. M^e Jeanne d'Arc LeMay, présidente de l'Association des Femmes universitaires, la mit au parfum des efforts déployés pour la réussite de cet événement et lui révéla le nom de quelques personnalités qui avaient promis d'y assister. La présence assurée du ministre Albiny Paquette et l'implication des D^{res} Françoise Lessard et Marguerite Dion eurent raison de ses réticences.

Ce mardi, 20 juin 1950, dans les jardins du Collège Jésus-Marie, de nombreux invités l'attendaient, dont une vingtaine de personnes connues. Non moins réservée que distinguée avec son chapeau noir à voilette, un veston de même couleur sur une robe fleurie blanc et noir, un collier de perles à trois rangées pour la circonstance, la D^{re} LeVasseur prenait place là où on l'avait conduite, sur une chaise de choix, entourée de dames de Montréal, d'anciennes de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et de quelques hommes.

Les discours d'accueil terminés, le D^r Paquette fut appelé à prendre la parole. La seule évocation de son nom fit palpiter le cœur d'Irma. Trente-quatre ans passés loin de lui n'avaient en rien érodé sa mémoire. La voix de ce compagnon de guerre lui fit revivre des moments pathétiques. Elle ferma les yeux pour mieux recevoir le témoignage qu'il lui rendit :

J'ai connu M^{lle} LeVasseur le jour de son embarquement à New York, pour la Serbie, au début d'avril 1915. Après la traversée périlleuse de l'Atlantique, elle partit comme nous pour les Balkans, où je la revis accomplissant son œuvre humanitaire.



[...]

J'ignore comment elle a réussi à sortir des Balkans et survivre à tant de privations et d'horreurs. Elle mérite les plus grands hommages et je suis heureux que son nom ne soit pas oublié grâce à votre initiative, mesdames.

Les applaudissements firent glisser quelques larmes sur le visage blafard d'Irma qui demeura tête droite, apparemment immuable. Elle n'était pas surprise d'entendre nommer la prochaine invitée à lui adresser la parole. M^{me} Justine Lacoste-Beaubien, plusieurs feuilles à la main, en fit la lecture après avoir salué dignement la jubilaire :

Les femmes universitaires de Québec ont à leur éloge d'avoir provoqué l'occasion de rendre aujourd'hui, ce témoignage de juste appréciation envers un de ses membres qui a su le mériter. Votre association, mesdames, a droit à toutes nos félicitations et nos remerciements pour nous donner cette occasion de présenter à la première femme médecin de notre province nos hommages et nos vœux et nous permettre aussi d'offrir à l'inspiratrice du premier hôpital d'enfants nos sentiments de bien sincère reconnaissance, pour l'initiative prise par elle dans un domaine alors si peu exploré, il y a cinquante ans : celui de la médecine infantile.

Il me fait en plus un grand plaisir de féliciter les religieuses du Collège de Sillery pour la personnalité qu'elles développent chez leurs élèves et les idées inspiratrices qu'elles savent leur inculquer, et d'ailleurs pour encore d'autres choses.

Après l'action de grâces rendue à la Providence de m'avoir fait vous rencontrer, chère M^{lle} Levasseur, je vous exprime la plus vive reconnaissance, pour avoir été le premier anneau de la chaîne faite de sentiments si chrétiennement humanitaires, si profondément maternels, qui nous tiennent encore tous fortement enlacés autour de la cause des enfants malades. Nos raisons et nos cœurs ont compris que, derrière le voile que vous aviez soulevé, il y avait tout un horizon, vaste comme la valeur de la santé de nos enfants, comme la science médicale infantile, encore si peu exploitée à cette époque. Merci pour tout cela et, l'expérience acquise depuis, nous fait voir encore plus impérativement qu'il nous faut le lever complètement, ce rideau, et



envisager tout ce qu'on doit réaliser pour rendre pleine justice à nos enfants et à tous ceux qui de près ou de loin en seront chargés, la famille, le père, la mère, l'infirmière, le médecin, les éducateurs et notre Canada tout entier ; l'enfant n'est-il pas la base de la nation, le capital le plus précieux, le plus nécessaire, l'inestimable capital humain ?

De nouveau, Irma baisse les paupières, cherchant dans les replis de son être ces forces vives qui l'ont tenue invincible dans les moments les plus déchirants de sa vie. Écouter, le cœur blindé... jusqu'au bout. Des mots gratifiants viennent à ses oreilles.

Merci, enchaîne, M^{me} Lacoste-Beaubien, de nous avoir ainsi attachés à cette cause, laquelle non seulement est d'intérêt vital pour notre survivance mais qui, pour nous-mêmes, individuellement, nous a donné un but qui justifie si pleinement les sacrifices, le travail, qu'elle a pu réclamer de nous, les incessantes démarches, les multiples efforts faits pour convaincre qu'un pays dépend dans une très grande proportion de la santé de ses enfants. Et ces enfants, que pensent-ils par eux-mêmes ?

Cette cause, elle a été confiée par vous, à des mains de femmes, à des âmes imbuës de sentiments patriotiques et chrétiens, à des cœurs de mères, qui voient un prolongement du foyer dans cette maison qui se nomme hôpital et où l'on est toujours prêt à répondre aux appels et qui doit être en tous points spécialement organisée pour combattre la maladie.

Puissent toutes nos femmes bien comprendre leur responsabilité dans cette partie de travail social et hospitalier qui est connexe à celui de la maison familiale. Puissent aussi les autorités en charge de la distribution des fonds publics faire une juste part aux hôpitaux d'enfants qui eux, comme tous les autres hôpitaux, ont les mêmes frais de construction et de maintien sans pouvoir espérer y trouver les mêmes revenus ; ce sont les jeunes ménages, les familles nombreuses, ceux dont les chefs ne sont pas en état de supporter les coûts de la maladie, les pauvres, qui sont spécialement aidés par l'hôpital ; ceux-là sont nombreux, il faut les aider doublement en toute justice. Voilà ce que vous avez bien compris, cher docteur.



Les docteurs Sévérin Lachapelle, Raoul Masson, Joseph Bourgoïn avaient eux aussi répondu à votre suggestion, dans l'organisation d'un hôpital pour enfants, de même que les docteurs J. E. Dubé, Séraphin Boucher et autres qui, tous ensemble, en collaboration avec l'esprit de foi et de confiance des pionnières de notre hôpital Sainte-Justine et partageant leur enthousiasme devant la nécessité de doter notre université d'un centre d'enseignement en pédiatrie, y consacèrent leur temps, leur travail et leur science.

Malgré la modestie de ces débuts, malgré le prodigieux développement opéré dans cette œuvre, malgré que vous ayez cru devoir diriger vos activités dans un autre milieu, vous aurez toujours été l'inspiratrice de cet hôpital d'enfants, qui n'a jamais dévié de son but et qui voit dans un avenir prochain une encore plus complète réalisation du programme que vous nous faisiez entrevoir, en soulevant, il y a quarante-trois ans, le rideau qui cachait l'horizon de l'avenir de nos hôpitaux d'enfants.

Voilà pourquoi, chère Docteur LeVasseur, votre nom a toujours été en tête de liste des fondatrices de l'Hôpital Sainte-Justine. C'est avec une légitime fierté que nous pouvons dire que vous et nous avons doté la Province de Québec par l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, d'un centre d'enseignement en pédiatrie qui n'avait jamais été créé auparavant et d'une maison hospitalière spécialement aménagée pour les enfants malades, et cela a été fait dans des conditions économiques que le Divin Argentier seul pouvait diriger.

Oui, vous avez eu cette première responsabilité de la naissance de Sainte-Justine. Laissez-moi vous en rendre le vibrant témoignage et permettez-moi d'associer à votre nom celui de Madame Alfred Thibaudeau qui a été la première à vous accueillir et à réunir chez elle les premiers apôtres de la cause des enfants malades.

L'envergure de votre vision était si grande que seul l'avenir a pu en démontrer l'ampleur et malgré tous les progrès réalisés à date, l'université, le public, nos médecins, nos familles réclament encore avec insistance et preuves évidentes à l'appui de leurs réclamations, l'urgence de l'agrandissement du centre



d'enseignement en pédiatrie, qu'est l'Hôpital Sainte-Justine pour Montréal et toute la province de Québec.

Je ne suis pas venue ici uniquement en mon nom personnel et tout l'hôpital a voulu se joindre à moi dans les sentiments que je vous ai exprimés. En plus nous avons tous voulu nous unir à vos si gracieuses amies de Québec et vous offrir un témoignage palpable de la reconnaissance de l'hôpital et de son Surintendant-Médical, qui a voulu reconnaître ce que vous avez fait pour son avancement et sa protection. Reconnaissance aussi de la part du comité médical, de votre première collaboratrice Madame Alfred Thibaudeau, des dames Théodule Bruneau, de Madame Arthur Berthiaume qui, avec Madame Charles Prémont, notre secrétaire en 1927, faisaient partie de notre premier conseil d'administration.

À leur grand regret l'état de santé de mesdames Bruneau et Berthiaume les a empêchées de se joindre à nous aujourd'hui. Je sais qu'en cette circonstance le souvenir de notre chère Mademoiselle Rolland doit se présenter à vous, elle qui avait répondu à votre premier appel et qui, après avoir accompli un si fructueux et incessant travail en faveur des enfants malades pendant vingt-cinq ans, nous a quittées pour le monde où le Dieu des petits enfants lui donne la récompense qu'Il a spécialement promise à ceux qui ont pris soin de ses petits.

Vous savez, mesdames de l'Association des femmes universitaires, que nous avons fort apprécié la faveur que vous nous avez accordée de nous unir à vous dans votre beau geste. Vous n'avez peut-être pas ainsi accueilli des diplômées d'une université, mais sans trop de prétention sans doute, les graduées de la grande école de la charité sociale et chrétienne. Là aussi, on apprend à relever le niveau de l'esprit en maintenant bien haut le sens de la justice par l'amour du prochain.

Comme les premiers bébés que vous avez reçus, rue Saint-Denis, ont dû vieillir un peu depuis, et que votre amour pour les enfants est toujours le même, j'ai cru toutefois qu'un petit carrosse, porteur de notre souvenir serait peut-être aujourd'hui un meilleur emblème de votre œuvre grandie.



Ce discours longuement et chaleureusement applaudi fut suivi de la remise du carrosse et d'une gerbe de fleurs à la jubilé. Vinrent la féliciter Mmes Charles Lacoste-Frémont, Alfred Thibaudeau et sœur Saint-Antoine-de-Padoue, toutes trois de Montréal. Leur emboîtent le pas, Mmes Joseph Sirois et Edmond Lemoine de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. « Le cœur blindé jusqu'au bout » se répéta Irma, parvenant à accueillir noblement les politesses et les sourires des unes et des autres. Attendaient derrière elles, les D^{rs} Jean Grégoire, Françoise Lessard et Albiny Paquette. Ce dernier reçut une accolade sincère à laquelle il répondit avec la même ardeur. S'enchaînèrent une litanie de félicitations et de poignées ou serremments de main, reçues avec gratitude mais sans chamboulement.

De retour chez elle, Irma n'eut pas assez de la nuit pour remonter le cours du temps et tenter de démystifier un peu la complexité de l'être humain.

Le décès de son frère, survenu en mai 1956, l'éprouva profondément.

Le 15 novembre 1957, en fin d'après-midi, Irma s'était dévêtue pour faire sa toilette quand un vacarme à la porte la fit sursauter. Vite, elle ramassa une robe de chambre qui devait aller au lavage avec d'autres vêtements et se précipita vers l'entrée. Deux détectives et une dame, infirmière et travailleuse sociale, lui annoncèrent qu'il y avait une fuite de gaz et qu'ils devaient la sortir de son logis. Comme elle s'y opposait, ils la prirent de force et la montèrent dans une voiture, refusant de lui révéler où ils l'emmenaient. Quel choc ce fut d'apercevoir l'Hôpital Saint-Michel-Archange et, juste à côté, la Clinique Rousseau, refuges des malades psychiatriques. Tous les moyens furent utilisés pour maîtriser la pauvre vieille de quatre-vingt-un ans et la conduire à sa chambre dont on verrouilla aussitôt la porte à double tour. Enfermée là sans examen préalable, Irma réclamait de rencontrer un médecin, refusant de manger tant qu'elle ne serait pas exaucée. Le médecin en chef dut reconnaître qu'aucun dossier médical n'avait été rédigé avant son internement. Réduite aux conditions de vie d'une malade psychiatrique, Irma engagea une poursuite contre le surintendant médical. Des démêlés judiciaires s'enchaînèrent et risquaient de s'éterniser. Irma demanda alors d'être examinée par un psychiatre venu de Montréal, lequel témoigna devant juges et avocats :

« Vous ne souffrez d'aucune maladie mentale et votre internement sous prétexte de psychose sénile est entièrement injustifié. »



Après plus de huit mois d'internement, Irma obtint sa libération. Une autre épreuve l'attendait à la sortie de la clinique : en son absence, la Ville avait fait détruire sa maison et brûlé tout ce qui s'y trouvait, sauf certains objets de valeur qui furent distribués à ses cousines.

Notre première Canadienne-française à exercer la médecine serait décédée le 19 janvier 1964, la veille de ses quatre-vingt-sept ans, dans un petit hôpital qu'on nommait alors Hôpital Ville-Marie mais dont on ne peut trouver les traces. Ses funérailles furent célébrées à l'église Saint-Cœur-de-Marie le 21 janvier dans la plus grande sobriété. Son nom fut pour la première fois inscrit sur la pierre tombale, à l'été 2004, grâce à l'association des familles LeVasseur.



Suggestions de lecture

- ▶ Pauline Gill, *Docteure Irma*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2006-2009, roman historique en trois tomes : 1. *La louve blanche* – 2. *L'indomptable* – 3. *La soliste*.
- ▶ Denyse Baillargeon, « Irma Le Vasseur », *Encyclopédie canadienne*, 2014.
- ▶ Denis Goulet et Robert Gagnon, *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000*, Québec, Éditions du Septentrion, 2014, 456 p.
- ▶ « Irma LeVasseur, la première femme médecin canadienne-française », *Mémoire de Proulx*, MAtv, 2013.
- ▶ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 2012, 288 p.
- ▶ Jacques Beaulieu, « Irma LeVasseur », *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)*, vol. 183, n° 17, 22 novembre 2011.
- ▶ Serge Bouchard, « Quand l'oubli devient scandale », *L'Actualité*, 3 novembre 2008.
- ▶ Denyse Baillargeon, *Naître, vivre, grandir. Sainte-Justine 1907-2007*, Montréal, Éditions du Boréal, 2007, 384 p.
- ▶ Serge Bouchard, « Irma LeVasseur », *De remarquables oubliés*, Radio-Canada, 27 novembre 2006.
- ▶ Nicolle Forget, Francine Harel Giasson, Francine Séguin, *Justine Lacoste-Beaubien et l'Hôpital Sainte-Justine*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1995, 240 p.
- ▶ Francine Michaud, « Irma LeVasseur : pionnière, femme d'action et fondatrice méconnue », *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 3-6.
- ▶ « Irma LeVasseur », site de l'Association des LeVasseur d'Amérique.